

# DEMANDE DE MUTATION

**ORDINAIRE**

**EXCEPTIONNELLE**

Du 15 mai au 15 juin inclus

Du 01 juillet au 31 mars inclus

Joueur devant figurer sur une liste de Pro A ou Pro B. Du 15 mai au 14 août inclus

Joueur devant figurer sur une liste de Pro A ou Pro B. Du 15 août au (à déterminer) inclus

Le classement à retenir pour le paiement des droits est celui en vigueur à la date de la demande de mutation

Cet imprimé dûment rempli, doit être remis au responsable du club recevant. Celui-ci saisira ensuite la demande via l'espace "monclub".

La date retenue pour la demande sera celle de la saisie.

## Association pour laquelle le joueur sollicite la mutation

Numéro  Intitulé

## Informations joueur

N° de licence  Sexe

Nom  Prénom  Nationalité

Classement ou n°  Pts

Le joueur intègre-t-il pour la première fois une structure fédérale d'entraînement?  Oui  Non

Si oui, laquelle

## Cadre à remplir si le joueur ne dispose pas d'une licence à la FFTT

Date de naissance (\*)

Adresse (\*)

Téléphone  Portable

Adresse mail (\*)

## Association ou pays quitté

Numéro  Intitulé

Contact mail  De la ligue

## Indemnité de formation : les classements pris en compte sont ceux de la saison 2018-2019.

Le prix du point servant au calcul de l'indemnité est :

|           |                      |                        |                           |                       |                    |                    |
|-----------|----------------------|------------------------|---------------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|
| Messieurs | N° 1 à 20<br>39,40 € | N° 21 à 100<br>27,80 € | N° 101 et plus<br>23,60 € | 17 et plus<br>21,00 € | 13 à 16<br>15,00 € | 11 à 12<br>10,00 € |
| Dames     | N° 1 à 20<br>32,30 € | N° 21 à 100<br>22,60 € | N° 101 et plus<br>20,30 € | 13 et plus<br>17,30 € | 9 à 12<br>13,50 €  | 7 à 8<br>8,60 €    |

Procédure d'application : Règlements administratifs -Titre II - Chap. 2 - "LES MUTATIONS"

En cas de mutation exceptionnelle, précisez le cas et joignez les justificatifs nécessaires

- Raison professionnelle
- Changement de centre scolaire ou universitaire
- Mise à la retraite
- Demandeur d'emploi
- Déménagement
- Joker médical (en PRO)
- Suite à dissolution de l'association
- Autre cas : \_\_\_\_\_

Date et signature du joueur.  
Si le joueur est mineur, signature des parents ou du tuteur légal.